

OFFRE D'EMPLOI COMMIS-COMPTABLE & À LA TAXATION

La Municipalité du Canton d'Orford, située en Estrie et comptant une population permanente de 4 600 personnes atteignant une population totale de 6 500 personnes, compte sur un environnement exceptionnel, dominé par le massif montagneux d'Orford, plusieurs lacs et des paysages renommés.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

Le commis-comptable et à la taxation est responsable de la planification et de la réalisation de tâches reliées aux comptes à payer, aux comptes à recevoir, à la taxation et aux différentes tâches comptables connexes de la Municipalité.

Sous l'autorité de la trésorière, la personne titulaire devra entre autres :

- effectuer les activités relatives à la taxation annuelle, la perception, aux droits de mutations, aux compensations tenant lieu de taxes, ainsi qu'à la mise à jour des données du rôle d'évaluation;
- s'occuper des comptes à payer, des comptes à recevoir, de la conciliation bancaire, des remises de taxes et des remises de déductions à la source;
- répondre aux citoyens pour les questions relatives aux opérations comptables qu'elle effectue;
- participer à la préparation du dossier de fin d'année fiscale;
- remplacer et/ou assister la réceptionniste de façon ponctuelle;
- collaborer à toute autre tâche ou tous projets spéciaux qui lui sont attribués.

EXIGENCES

La personne recherchée devra répondre aux exigences suivantes :

- diplôme ou attestation de niveau collégial en comptabilité (*une formation spécialisée en comptabilité combinée à une expérience d'au moins trois (3) ans à un poste équivalent au sein d'une municipalité est admissible*);
- posséder un minimum de deux (2) années d'expérience dans une fonction similaire;
- avoir de très bonnes connaissances de la suite Microsoft Office (Excel avancé, Word, Outlook)
- connaître les modules comptables d'un logiciel de gestion municipale;
- la connaissance du milieu municipal est un atout;
- posséder des aptitudes pour l'organisation du travail, la gestion des priorités et le travail d'équipe;
- faire preuve de rigueur, de discrétion, d'initiative, de diplomatie et d'autonomie;
- avoir une bonne connaissance de la langue française.

SALAIRE ET CONDITIONS

Il s'agit d'un poste permanent syndiqué à temps plein de 35 h/semaine, débutant le 18 novembre 2019. La rémunération et les conditions de travail sont celles de la convention collective en vigueur. Le taux horaire en vigueur débute à 23,18 \$.

Date limite pour poser sa candidature : **18 octobre 2019**

Toute personne intéressée par cet emploi doit faire parvenir son curriculum vitae à l'attention de M^{me} Ghyslaine Laventure par courrier électronique à laventure@canton.orford.qc.ca ou par courrier au 2530, chemin du Parc à Orford, J1X 8R8.

Seules les personnes répondant aux exigences et sélectionnées pour les entrevues seront contactées.